

Fiche informative sur l'action

Prise en compte des difficultés des élèves de 6^{ème}

Académie : NANCY-METZ

Collège Marie Curie – Rue de Verdun – 57650 FONTOY

ZEP : non

Téléphone : 03.82.84.91.91

Télécopie : 03.82.84.93.16

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0572009@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : /

Coordonnées d'une personne contact (mèl) : marion.bour@ac-nancy-metz.fr
valerie.schmitt1@ac-nancy-metz.fr ou
vin.schmitt@free.fr

Classe(s) concernée(s) : 6^{ème} (les 4 classes)

Discipline(s) concernée(s) : toutes celles où il y a des devoirs à la maison

Date de l'écrit : 28 mai 2005

Lien(s) web de l'écrit : /

Résumé :

Les élèves du collège semblent manquer d'encadrement parental dans leur travail à la maison et les devoirs ne sont pas correctement effectués. L'action menée en 6^{ème} vise donc à motiver les élèves, en les accompagnant dans leurs devoirs pour leur apporter une aide personnalisée, leur apprendre à s'organiser et leur faire acquérir des méthodes de travail. La maîtrise de ces savoirs-faire devrait, à terme, favoriser leur autonomie. Cette action est menée par des professeurs de différentes matières à raison de 1 heure hebdomadaire, les heures étant alignées pour créer des regroupements selon les besoins. Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir davantage dans la réussite scolaire de leurs enfants par le biais d'un partenariat élève/parent/professeur matérialisé par le contrat d'engagement.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Etudes dirigées	Difficulté scolaire Parents, Ecole	Interdisciplinarité

Mots clés proposés : A.T.P. (Aide au Travail Personnel), Aide aux devoirs, Autonomie, Contrat d'engagement, Fiches méthodologiques- matière, Méthodes de travail, Organisation du travail.

Ecrit sur l'action

Prise en compte des difficultés des élèves de 6^{ème}

Académie : NANCY-METZ

Collège Marie Curie 57650 FONTOY

SOMMAIRE

Introduction : Personnes impliquées dans le projet

I. Constat initial justifiant la mise en place du projet (printemps 2004)

- 1) Définition et objectifs du projet
- 2) Constat de départ

II. Elaboration du projet (printemps et septembre 2004)

- 1) Phase préparatoire à la mise en place du projet
- 2) Outils retenus pour la mise en œuvre du projet

III. Description du dispositif mis en place à la rentrée 2004-2005

- 1) L'heure d'A.T.P.
 - a. Principe général
 - b. Déroulement de l'heure d'A.T.P. en 6^{ème}
 - les premières séances d'A.T.P.
 - les autres heures d'A.T.P.
 - c. Autres outils mis en place dans le cadre de l'A.T.P.
- 2) Le contrat d'engagement
 - a. Ses objectifs
 - b. Son contenu
 - c. Son utilisation
- 3) Les fiches méthodologiques ou fiches-conseils
 - a. Leur élaboration
 - b. Leur utilisation
- 4) La grille d'autoévaluation
 - a. Les objectifs de la grille
 - b. Le fonctionnement de la grille
 - du point de vue des élèves
 - du point de vue des professeurs des différentes matières
 - du point de vue du professeur principal
 - du point de vue des professeurs d'A.T.P.
 - du point de vue des parents d'élèves
- 5) Les tableaux « Répartition du matériel » et « Répartition du travail »
 - a. Tableau « Répartition du travail »
 - b. Tableau « Répartition du matériel »

IV. Bilan de l'action

- 1) Les moyens d'évaluer le projet

- 2) L'évaluation des outils
 - a. La fiche globale d'autoévaluation
 - b. Le contrat d'engagement
 - c. Les fiches méthodologiques par discipline
 - d. L'Aide au Travail Personnalisée
- 3) L'évaluation des élèves

V. Régulation du projet

- 1) Les modifications apportées en cours d'année
- 2) Les modifications prévues pour l'année prochaine
 - a. La fiche globale d'autoévaluation
 - b. Le contrat d'engagement
 - c. Les fiches méthodologiques par discipline
 - d. L'Aide au Travail Personnalisée
 - e. La communication

Conclusion

Annexes

Document 1 : contrat d'engagement.

Document 2 : fiche méthodologique pour l'histoire-géographie.

Document 3 : fiche méthodologique pour les mathématiques.

Document 4 : grille d'autoévaluation globale.

Document 5 : questionnaire à l'intention des élèves de 6^{ème}.

Document 6 : questionnaire à l'intention des professeurs de 6^{ème}.

Document 7 : questionnaire à l'intention des parents d'élèves de 6^{ème}.

Document 8 : nouvelle fiche d'autoévaluation pour la rentrée 2005.

Document 9 : nouveau contrat d'engagement pour la rentrée 2005.

Document 10 : nouvelle fiche méthodologique pour la rentrée 2005.

Les personnes impliquées dans le projet

Ce projet dans lequel s'est investie une équipe de 10 professeurs, s'est monté sous l'impulsion **du principal adjoint du collège, M. Anèse** qui, après avoir observé et analysé le fonctionnement des heures d'A.T.P., a proposé à l'ensemble des professeurs concernés, de mener une concertation à propos de la prise en compte des difficultés des élèves, engageant une redynamisation des actions qui s'y rapportent.

L'équipe qui s'est constituée est la suivante :

Personnes intervenant	Fonction dans l'établissement	Enseignant en 6 ^{ème}	Ayant en charge une heure d'A.T.P. en 6 ^{ème}
Frédéric Anèse	Principal adjoint		
Jean-Paul Bénizio	Professeur de technologie	oui	oui
Valérie Boudiaf	Professeur de lettres modernes	oui	oui
Marion Bour	Professeur d'histoire-géographie	oui	oui
Aloyse Breit	Professeur de lettres modernes	non	oui
Jacqueline Frigo	Professeur d'enseignement religieux	oui	oui
Monique Lanoix	Professeur de lettres modernes	oui	oui
Sylvie Lejaille	Documentaliste		
Karim Mehdi	Professeur d'E.P.S.	oui	non
Feiza Merar	Professeur de mathématiques	oui	non
Valérie Schmitt	Professeur de lettres classiques	non	oui

Les élèves impliqués dans ce projet sont **tous les élèves de 6^{ème}**, à savoir 4 classes représentant 116 élèves.

I. Constat initial justifiant la mise en place du projet (printemps 2004)

1) Définition et objectifs du projet

Une équipe de professeurs du collège de Fontoy, sous l'impulsion du principal adjoint, M. Anèse, a décidé, au printemps 2004, de s'investir pour la rentrée suivante, dans un projet visant à venir en aide aux élèves en difficultés. Il s'agit d'aider les nouveaux élèves de 6^{ème} afin d'éviter qu'ils ne soient mis en échec dès leur entrée au collège, et de leur faire appréhender au mieux les quatre années qu'ils vont passer au sein de l'établissement.

Notre objectif est de faire en sorte que, même les élèves « les plus fragiles », réalisent le mieux possible le passage du primaire au secondaire, avec tous les changements que cela implique.

2) Constat de départ

Les élèves accueillis au collège de Fontoy, recrutés sur cinq communes différentes, arrivent dans l'établissement avec des niveaux très hétérogènes tant dans le domaine des savoirs que des savoir-faire ; de plus, un grand nombre de familles vit dans des situations économiques difficiles : le taux de boursiers représente 28,5 % de l'effectif global et le taux de catégories socioprofessionnelles défavorisées est de 55,3 % pour l'année 2002.

Par ailleurs, un autre constat s'est très rapidement imposé à tous et a motivé l'ensemble du projet : d'une manière générale, la très grande majorité des élèves montre en cours de la bonne volonté et un certain dynamisme qui, malheureusement, ne sont pas conservés lorsqu'il s'agit de faire les devoirs à la maison. Pour beaucoup d'entre eux, le collège s'arrête totalement à la sonnerie de 16 heures 35 pour ne reprendre que le lendemain à 8 heures.

Cette attitude, que nous désirons voir évoluer, peut s'expliquer par deux raisons principales :

- Tout d'abord, force est de constater l'insuffisance ou l'absence totale de suivi familial ; nous avons signalé précédemment les difficultés de beaucoup de familles, pour lesquelles le travail scolaire n'est pas une priorité, ou dont les échanges avec les enfants présentent une réelle carence.

- D'autre part, certains élèves qui arrivent du CM2 n'ont souvent pas pris l'habitude de faire le soir, après l'école, un certain nombre de devoirs pour préparer les cours suivants ; aussi ces derniers sont-ils souvent décontenancés à leur arrivée en 6^{ème}, moins par les changements de matière, de professeur et de salle à chaque heure, que par le travail personnel qui leur est demandé et auquel ils ne sont pas habitués. C'est ce qui ressort des réactions des élèves interrogés oralement et de manière informelle, quelques mois après la rentrée, sur leur passage en 6^{ème}.

D'autre part, notre action a également été motivée par le fait qu'il n'existe pas, pour le moment, de projet CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) c'est-à-dire d'heures prévues après le collège où une personne extérieure prendrait en charge les élèves pour les aider à faire leurs devoirs. Il revient donc au collège lui-même de prendre en compte les grands besoins d'aide personnalisée des élèves en difficultés, afin de les faire travailler efficacement en dehors des heures de cours pour les aider dans leurs devoirs.

Forts de tous ces constats, nous nous sommes fixé l'objectif suivant : aider les élèves de 6^{ème} en leur donnant des habitudes et des méthodes de travail. Il s'agit tout d'abord de parvenir à les faire travailler en dehors des heures de cours, mais également de leur apprendre à apprendre, à s'organiser et à s'avancer.

II. Elaboration du projet (printemps et septembre 2004)

1) Phase préparatoire à la mise en place du projet

Le projet tel que nous l'avons défini dans le point précédent, s'est imposé à l'ensemble des personnes impliquées, après un certain nombre de réunions, à l'initiative de M. Anèse, centrées autour de thèmes clairement établis ; nous en retraçons ici le cheminement :

- **lundi 1^{er} mars 2004** : sont convoqués tous les professeurs de 6^{ème} et d'A.T.P. pour une réunion dont l'ordre du jour était le suivant : définition de l'A.T.P. et de la remédiation. A quel public d'élèves s'adressent-ils ? Quelle relation ont-ils avec certains axes du projet d'établissement ?

- **lundi 13 mai 2004** : sont mis en place 3 groupes de travail afin de décider d'établir des dispositifs d'aide apportés aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Un premier groupe s'occupe de l'aide apportée aux élèves de 6^{ème}. Sont convoqués 9 professeurs, toutes matières confondues, auxquels peuvent s'adjoindre des professeurs volontaires. Un deuxième groupe réfléchit au dispositif d'aide à mettre en place dans le cycle central (A.T.P., devoirs en commun...). 8 professeurs sont convoqués, auxquels peuvent s'adjoindre des professeurs volontaires. Un troisième groupe prévoit des séquences de remédiation disciplinaire en vue de la préparation aux épreuves du brevet des collèges. Sont concernés 6 professeurs intervenant en 3^{ème}, en français, mathématiques et histoire-géographie.

Suite à ces réunions, il a été décidé de mettre sur pied une action particulière visant à prendre en compte les difficultés propres aux élèves de 6^{ème}, action soutenue par le P.A.S.I. et qui donnera lieu dans le courant de l'année scolaire 2004-2005 à une Formation d'Initiative Locale (F.I.L.).

- Deux réunions fin **juin 2004, le 22 et le 29 juin**, ont défini et élaboré les outils à mettre en place à la rentrée prochaine, outils que nous présenterons dans le point suivant.

- **Le mercredi 1^{er} septembre**, jour de prérentrée, est organisée une réunion A.T.P. 6^{ème} pour les professeurs principaux, les professeurs d'A.T.P. et les professeurs des différentes matières ; son but est de transmettre et d'expliquer les différents outils retenus au mois de juin.

- **le lundi 6 septembre**, les parents des élèves de 6^{ème}, impliqués aussi, nous le verrons, dans ce projet, sont invités au collège pour être informés du dispositif mis en place et du rôle qu'ils ont à tenir.

2) Outils retenus pour la mise en œuvre du projet

L'équipe ayant été constituée et nos objectifs clairement définis, nous avons donc réfléchi, au printemps 2004, à la mise en place d'un certain nombre d'outils pour mener à bien notre projet. Nous en avons retenus 5 :

- 1) Pour aider les élèves dans leurs devoirs, les professeurs reprendront à la rentrée 2005 **les heures d'A.T.P.** (Aide au Travail Personnalisée) déjà mises en place depuis plusieurs années ; il s'agit pour chaque classe d'une heure par semaine dispensée par un enseignant, quelle que soit sa matière. L'équipe de travail veillera à redéfinir exactement le contenu de ces séances.

- 2) Pour obtenir un suivi parental tout à fait indispensable pour que l'action menée par les professeurs puisse avoir un réel impact sur les élèves, l'équipe a élaboré **un contrat**

d'engagement impliquant les parents, l'élève et les professeurs, afin de rappeler à chacun quelles sont ses obligations.

3) Pour aider les élèves dans l'apprentissage des leçons, les professeurs ont mis au point, par matière, **des fiches méthodologiques ou fiches-conseils**.

4) Pour que l'élève puisse prendre conscience de ses difficultés et pour permettre à l'enseignant un meilleur suivi de l'élève, le groupe de travail décide d'établir **une grille d'autoévaluation** pour l'ensemble des matières.

5) Enfin, pour aider les élèves à mieux organiser leur travail et leur matériel scolaire, est retenue l'idée **de tableaux intitulés « Répartition du travail »** et **« Répartition du matériel »**.

Il nous reste maintenant à présenter ces outils de manière détaillée et à préciser leur fonctionnement.

III. Description du dispositif mis en place à la rentrée 2004-2005

1) L'heure d'A.T.P.

a. Principe général

Dans son emploi du temps, chaque élève de 6^{ème} a une heure hebdomadaire d'A.T.P. Cette heure est prise en charge par un enseignant du collège sans distinction de matière ; il peut avoir ou ne pas avoir lui-même d'élèves de 6^{ème} dans son enseignement disciplinaire. A titre d'exemple, pour l'année 2004-2005, interviennent en A.T.P. 6^{ème} au collège de Fontoy, 4 professeurs de français, un professeur d'histoire-géographie, un professeur d'enseignement religieux, un professeur de technologie. Sur ces sept enseignants, deux n'ont pas d'élèves de 6^{ème} dans leur matière.

Les heures d'A.T.P. ont été définies de la manière suivante :

- les groupes d'A.T.P. ont des effectifs plus réduits que les groupes-classes pour permettre un meilleur suivi de l'enseignant ; pour les 4 classes de 6^{ème} du collège représentant 116 élèves, 7 groupes ont été constitués, le plus petit comporte 14 élèves et le plus chargé 20.

- toutes les classes de 6^{ème} ont un emploi du temps aligné pour ces heures d'A.T.P., ce qui permet de réaliser des regroupements intéressants d'un point de vue pédagogique, regroupements que nous aurons l'occasion d'évoquer plus loin.

En début d'année scolaire, les groupes ont été créés de manière totalement arbitraire, mais ils ont été modifiés pour certains par la suite, selon la méthode de travail choisie ou selon les objectifs fixés. Deux critères peuvent alors être retenus pour la refonte des groupes ; il s'agit :

- soit de créer des groupes de besoins : il peut être intéressant de rassembler certains élèves présentant le même défaut de compétence auquel le professeur ayant en charge l'A.T.P. s'efforce de remédier.

- soit de conserver des groupes hétérogènes : en effet, il peut être judicieux aussi de garder, dans chaque groupe, des élèves de niveaux différents afin d'avoir de « bons élèves ressources » pour permettre au professeur d'A.T.P. de savoir exactement quel est le travail à faire, ou pour faire travailler les élèves en binômes : un « fort » interrogeant « un plus faible » sur la leçon, ou lui expliquant un exercice... Cela favorise l'entraide entre les élèves et leur apprend à travailler en groupes, comme ont pu le constater les professeurs qui ont procédé de la sorte ; nous aurons l'occasion d'y revenir.

- des moments de concertation sont régulièrement prévus entre professeurs intervenants, généralement en fin de période, de vacances à vacances, pour faire un bilan des actions menées ; lors de ces réunions, les professeurs s'attachent à répondre aux questions suivantes : quelle est l'attitude des élèves face au travail scolaire ? Les méthodes d'apprentissage des leçons sont-elles acquises ? Le travail en A.T.P. a-t-il eu des retombées sur les matières enseignées ? Y a-t-il eu

un changement d'attitude en classe ? Il s'agit aussi de proposer, lors de ces réunions de concertation, d'éventuelles modifications de groupes et de réfléchir aux prochaines actions qui s'avèrent nécessaires. Pour le début de l'année scolaire, les professeurs intervenant en A.T.P. se sont réunis début octobre, début février, début avril et d'autres réunions sont prévues avant la fin de l'année scolaire 2004-2005.

b. Déroulement de l'heure d'A.T.P. en 6^{ème}

• Les premières séances d'A.T.P.

Les premières séances d'A.T.P. en 6^{ème} revêtent un caractère particulier car elles ont pour but de mettre en place et d'expliquer certains outils mis à la disposition des élèves et de les amener à de bonnes habitudes de travail. Il s'agit en effet :

- de relire et de commenter avec eux **le contrat d'engagement** parents-professeurs-élèves qu'ils ont eu dès la rentrée des classes et que nous évoquerons de manière détaillée dans le point suivant, afin de bien faire comprendre aux élèves les devoirs de chacun : ce peut être l'objet de la première séance ou d'une partie de la première séance d'A.T.P.

- de veiller en particulier à ce **que chaque élève ait bien noté ses devoirs** : si l'on veut que les élèves fassent correctement leurs devoirs à la maison, il est important de s'assurer au préalable que ces devoirs sont bien notés, pour permettre aussi un suivi du professeur d'A.T.P. et des parents, partenaires indispensables dans la réussite des élèves. Il faut donc que les professeurs des matières, particulièrement en début d'année, prennent le temps de bien faire noter le travail, de vérifier eux-mêmes qu'il a bien été repris du tableau ou de le faire vérifier par un voisin de l'élève. Il revient au professeur d'A.T.P. de vérifier une nouvelle fois chez chacun que les devoirs sont bien inscrits.

- de reprendre **les grilles d'autoévaluation** que nous évoquerons un peu plus loin : il s'agit d'en réexpliquer au besoin le fonctionnement, de les faire compléter ou de travailler individuellement les points rouges. Le dialogue avec l'enseignant est important : faire parler chaque élève sur les points de la fiche est une manière de lui faire prendre conscience de ses difficultés et d'installer un climat de confiance.

- d'aider les élèves à se servir **des fiches-conseils ou fiches méthodologiques** que nous présenterons plus loin.

• Les autres heures d'A.T.P. :

Le déroulement de chaque heure doit s'adapter aux besoins des élèves si, en particulier, des groupes ont été créés en fonction de compétences à faire acquérir. Nous aurons l'occasion un peu plus loin, d'évoquer de manière détaillée et concrète les groupes de besoins que nous avons dû mettre en place. Néanmoins, dans le cadre d'un groupe hétérogène, on pourrait imaginer le déroulement d'une séance d'A.T.P. de la manière suivante :

- **le professeur consulte le cahier de textes** des élèves pour faire le point sur le travail à faire pour le reste de la journée, le lendemain et les jours suivants. Il récapitule au tableau tous les devoirs à faire en précisant leur échéance.

- **il s'assure que chaque élève a fait le travail demandé** en vérifiant les exercices, aidant éventuellement les élèves, en réexpliquant par exemple une consigne mal comprise et en interrogeant sur la leçon. On peut aussi imaginer que les élèves s'interrogent entre eux.

- **il encourage les élèves à avancer** dans leur travail en accompagnant au besoin l'apprentissage des leçons, en aidant à faire les exercices : il peut, si besoin est, réexpliquer certaines consignes.

- **il aide les élèves à s'organiser** dans leur travail de la semaine. Il peut s'appuyer sur la fiche « Répartition du travail » que nous évoquerons plus loin.

- **il contrôle le matériel** des élèves et vérifie que les élèves savent bien préparer leur sac d'un jour à l'autre. Il peut s'aider de la fiche « Faire son sac » que nous évoquerons plus loin.

- **il vérifie les cahiers**, s'assure en particulier que les absents ont bien repris les cours auxquels ils n'ont pas assisté.

c. Autres outils mis en place dans le cadre de l'A.T.P.

Afin de favoriser le dialogue et de créer des liens entre les professeurs des différentes matières et les professeurs d'A.T.P., sont mis en place les outils suivants pour permettre un meilleur fonctionnement de ces heures d'aide aux devoirs :

- un cahier de textes spécial de la classe, en plus du cahier de textes traditionnel, où figurent uniquement les exercices, devoirs, contrôles, leçons. Il se trouve dans la pochette du cahier d'absences et est rapporté avec celui-ci aux professeurs des matières ou au professeur d'A.T.P. par l'élève responsable. On peut imaginer que chaque enseignant, en vue de l'heure d'A.T.P., fasse dans ce cahier des demandes précises, individuelles concernant tel ou tel élève.

- un cahier rempli par le professeur d'A.T.P. à la fin de chaque séance, où est noté son contenu ; ce cahier est placé dans le casier A.T.P. de la salle des professeurs, emporté et ramené dans le casier par le professeur d'A.T.P. ayant en charge le groupe inscrit sur le cahier. Il permet aux différents professeurs de la classe de se tenir informés du travail qui aura été effectué en A.T.P.

2-Le contrat d'engagement

Les membres de l'équipe de travail ont élaboré et mis en place dès septembre 2004 un contrat d'engagement entre les 3 pôles parents-professeurs-élèves.

a. Ses objectifs

Son objectif principal est de rappeler le rôle des parents, des enseignants et des élèves ; il s'agit de :

- faire prendre conscience aux élèves des attentes que nous avons à leur égard et de ce qui change par rapport à l'école primaire.
- de rappeler les objectifs essentiels à atteindre pour un travail efficace.
- d'impliquer davantage les parents dans le suivi de leur enfant.
- de faire prendre conscience à chacun que l'éducation des enfants ne peut être efficace que si elle est le fruit d'un travail d'équipe entre les 3 pôles que nous avons définis.

b. Son contenu

Les professeurs ayant mis en place ce contrat d'engagement (**document annexe n°1**), l'ont partagé en plusieurs rubriques :

- il est nécessaire de rappeler dans un premier temps quelle est la fonction du **cahier de liaison**, qui est, pour les parents et les élèves, un tout nouvel outil, essentiel pour une bonne communication entre la famille et les enseignants.

- l'accent est mis, dans un deuxième temps, sur **le travail à la maison**, qui est souvent la grande nouveauté pour les élèves qui arrivent de l'école primaire. Le contrat insiste particulièrement sur le fait qu'il est demandé, dans toutes les matières, un travail personnel régulier à l'écrit et dans l'apprentissage des leçons.

- dans un troisième temps, l'équipe pédagogique récapitule pour chacun quelles doivent être **les conditions de travail** propres à favoriser la réussite de l'enfant : par exemple, pour les élèves, il leur est rappelé qu'ils doivent « travailler tous les soirs dans le calme (pas de télé, de radio, de bruit...) ».

- de plus, cette réussite ne peut être atteinte que si le travail scolaire s'appuie sur une attitude correcte ; il a donc semblé bon à l'ensemble des enseignants de rappeler quel doit être **le comportement attendu** de chacun.

c. Son utilisation

Le contrat d'engagement est distribué en début d'année par le professeur principal, commenté avec les élèves, repris par le professeur d'A.T.P., signé par les parents, l'élève et le professeur principal, et collé dans le carnet de liaison. Il pourra être relu en partie ou en totalité en cours d'année, si le besoin s'en fait sentir, afin de remettre en mémoire certains principes qui auraient tendance à être oubliés.

Ce contrat est aussi présenté et expliqué aux parents lors des réunions de rentrée où l'équipe pédagogique se tient à leur disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

3) Les fiches méthodologiques ou fiches-conseils

a. Leur élaboration

Les élèves arrivant en 6^{ème} et n'ayant pas eu l'habitude d'avoir des devoirs après la classe, sont souvent démunis sur la façon de procéder dans l'apprentissage des leçons. Il s'agit donc, dès la classe de 6^{ème}, de leur donner une méthode à suivre pour faire les devoirs dans chacune des disciplines. Dans chaque matière, ont été constitués des groupes de travail de professeurs, visant à élaborer des fiches méthodologiques ou fiches-conseils pour aider les élèves dans leurs devoirs. Plusieurs fiches ont ainsi été proposées et utilisées ; à titre d'exemple nous proposons les fiches suivantes :

- la fiche : « J'apprends mes leçons en cours d'histoire géographie » (**document annexe n°2**),
- la fiche méthodologique concernant les mathématiques (**document annexe n°3**).

b. Leur utilisation

Ces fiches sont à mettre en place en début d'année par le professeur de la matière : chaque fiche est lue et commentée par l'enseignant qui la fait coller en début de cahier et pourra s'y référer en cours d'année selon les besoins qui se feront sentir.

Elles sont un outil précieux pour l'élève dans son travail personnel, mais aussi pour le professeur ayant en charge l'heure d'A.T.P. et pour les parents : elles permettent à ces personnes un accompagnement plus efficace de l'enfant dans le travail à la maison.

Ces fiches peuvent être elles aussi, comme le contrat d'engagement, lues et commentées par les enseignants lors des réunions de rentrée avec les parents.

4) La grille d'autoévaluation

a. Les objectifs de la grille

Pour assurer un réel suivi du travail de l'élève, lui faire pendre conscience de ce qu'il doit faire et de ses difficultés et en informer les parents pour qu'ils puissent prendre le relais à la maison. Les enseignants de cette équipe de travail ont élaboré une grille d'autoévaluation globale, fonctionnant dans toutes les disciplines (**document annexe n°4**).

b. Le fonctionnement de la grille

- du point de vue des élèves

Son principe de fonctionnement est le suivant : l'élève doit s'autoévaluer pour chaque matière selon 3 axes :

- l'apprentissage des leçons,
- l'organisation, la méthodologie,
- le comportement.

S'il a fait ou pense avoir fait le travail correctement, il met un point vert, et un point rouge dans le cas contraire, en prenant soin également de noter dans la case correspondante, la date du jour de son évaluation. Il est prévu une fiche par semaine, pour une durée de 4 semaines

à partir de la rentrée de septembre 2004. On demande à chaque élève de s'autoévaluer chaque jour dans au moins 3 matières en mettant le point de couleur qu'il estime convenir.

- du point de vue des professeurs des différentes matières

Le professeur évalue à son tour l'élève après son autoévaluation, tous les élèves s'il le peut, mais cela semble peu réaliste, ou certains qu'il aura ciblés après quelques heures de cours ou, en particulier, après l'évaluation menée en début d'année de 6^{ème} ; il note la date en rouge si les compétences sont non acquises, en vert dans le cas contraire.

- du point de vue du professeur principal

Il récupère une fois par semaine les grilles, les supervise pour dresser un meilleur bilan de chacun des élèves qu'il a en cours, et les transmet au professeur d'A.T.P. avant sa séance.

- du point de vue du professeur d'A.T.P.

Il consulte les grilles avant la séance et en construit une nouvelle, selon les besoins constatés la lecture des grilles des élèves. Il peut également engager un dialogue individuel avec l'élève à propos de cette grille pour l'aider à progresser. Il remet à la fin de l'heure la grille à l'élève.

- du point de vue des parents d'élèves

Ils consultent les grilles, les signent et travaillent avec leur enfant les matières où figurent des points rouges. Ces grilles, comme le contrat d'engagement et les fiches méthodologiques, seront présentées aux parents lors des réunions de début d'année, si l'on veut qu'elles soient utilisées correctement et efficacement.

5) Les tableaux « Répartition du travail » et « Répartition du matériel »

a- Tableau « Répartition du travail »

Le professeur principal demande à chacun de ses collègues intervenant dans la classe dont il a la charge, de lui faire part de la répartition hebdomadaire des devoirs à la maison ainsi que des contrôles écrits dans sa discipline, de façon à harmoniser la répartition du travail à réaliser par les élèves au cours de la semaine. A partir des informations fournies, il distribue aux élèves un tableau qui précise le travail à la maison prévu pour chaque jour de la semaine, ainsi que sa durée. Ce tableau, à commenter par le professeur principal avec les élèves, doit les aider à mieux s'organiser. Il peut aussi être repris par le professeur d'A.T.P.

b. Tableau « Répartition du matériel »

Le professeur principal ou le professeur d'A.T.P. fait remplir par les élèves un tableau intitulé « Faire son sac » où figure par matière, pour chaque soir, le matériel qui doit s'y trouver pour le lendemain.

IV. Bilan de l'action

1-Les moyens d'évaluer le projet

Faire un bilan du projet est, pour nous, une étape nécessaire afin de réajuster les objectifs et les outils en fonction des difficultés rencontrées lors de la mise en oeuvre. C'est aussi l'occasion de réfléchir à une plus grande efficacité du dispositif mis en place, dans la perspective éventuelle d'une reconduction du projet. Plusieurs sources d'information permettent une évaluation de l'ensemble du projet :

Au cours de l'année scolaire, environ toutes les six semaines, des réunions auxquelles participaient le principal adjoint et les professeurs chargés de l'A.T.P., ont constitué des moments de concertation. Au cours de ces réunions, chaque acteur a fait part de ses expériences, de ses doutes, de ses difficultés ou de ses souhaits. Ce fut l'occasion d'une réflexion commune sur nos pratiques, débouchant sur des décisions qui ont peu à peu modifié notre projet. Les

professeurs chargés de l'A.T.P. ont apprécié d'avoir régulièrement à disposition des espaces de dialogue libre et constructif, en complément des discussions informelles en salle des professeurs ou à la cantine.

Par ailleurs, nous avons élaboré en mars 2005 des questionnaires anonymes à l'attention des acteurs directs et indirects du projet (élèves de 6^{ème}, parents d'élèves et professeurs de 6^{ème}), afin de recueillir leurs avis et suggestions. Ces questionnaires ont permis de produire des statistiques intéressantes (**documents annexes n°5, 6, 7**).

Enfin, lors d'une journée de stage, organisé dans le cadre de la Formation d'Initiative Locale (F.I.L.) et animé par M^{me} Mora, nous avons pu analyser les résultats des questionnaires anonymes, et plus généralement, nous interroger sur notre démarche de projet. Ce fut également un temps d'élaboration de nouveaux outils.

2-L'évaluation des outils

a. La fiche globale d'auto évaluation

De l'avis des **professeurs** de 6^{ème}, ce dispositif d'autoévaluation est beaucoup trop lourd à gérer, d'autant qu'il est mis en place au mois de septembre, période déjà fortement occupée par le travail administratif des professeurs principaux et les évaluations à l'entrée en 6^{ème} en français et en mathématiques. Tous les professeurs estiment qu'ils manquent de temps, et que cette fiche est une surcharge de travail pour eux. Ainsi, rares sont ceux qui ont pris le temps de contre-évaluer leurs élèves. Les professeurs qui ont fait cet effort reconnaissent qu'ils n'ont utilisé cette fiche qu'occasionnellement (en remédiation, en cas d'interrogation de leçons) et uniquement pour certains élèves posant des difficultés.

Le fonctionnement de la fiche d'autoévaluation leur paraît trop complexe pour les élèves, et il leur a fallu sans cesse répéter les consignes d'utilisation, ce qui a, là aussi, occasionné des retards dans la mise en œuvre du programme disciplinaire.

En outre, ils remettent en cause l'efficacité de leur contre-évaluation : lorsqu'un professeur indique, par la date en rouge, que le travail de l'élève n'est pas satisfaisant, cela ne semble avoir aucun impact sur l'attitude de l'élève.

Pour finir, cette fiche ne semble pas avoir rempli ses objectifs, à savoir permettre de recenser rapidement les difficultés des élèves afin de créer des groupes de besoins en A.T.P.

Les **élèves**, de leur côté, estiment que la fiche d'autoévaluation est facile à remplir. Ils apprécient le code couleur. En réalité, les professeurs d'A.T.P. ont constaté que, d'une façon générale, les élèves utilisent mal la fiche : ils oublient de préciser la date de l'autoévaluation, négligent certaines disciplines, oublient la fiche à la maison, ou manquent de sincérité dans l'autoévaluation par peur de sanction. Ils ne mesurent pas l'importance de cette étape pour progresser. D'après les résultats du questionnaire, 55% des élèves estiment que cette fiche ne les a pas aidés à progresser, et 85% n'en voudraient plus l'année prochaine.

Concernant les **parents**, on note un manque d'intérêt concernant cette fiche, puisqu'un bon nombre d'entre eux les a signées, mais sans y accorder plus d'attention. Se pose alors la question du dialogue existant, ou non, entre parents et enfants sur le travail scolaire.

b. Le contrat d'engagement

Le contrat d'engagement est jugé utile par les **professeurs**, mais, pour certains, il serait plus efficace s'il était plus synthétique.

Pour une majorité d'**élèves**, ce contrat s'est avéré être une aide précieuse apportant des conseils pratiques (travail, comportement, démarche en cas d'absence, etc.) permettant de bien amorcer l'année scolaire. Les élèves ont apprécié le fait que ce contrat rappelle quelles sont les attentes du système scolaire à leur rencontre. En revanche, bien qu'ayant signé le contrat, certains avouent que cela ne les a pas empêchés d'y contrevenir.

Environ 90 % des **parents** ont lu le contrat d'engagement et pensent qu'il s'agit d'un document utile. Il constitue effectivement un outil pratique rappelant le rôle concret des parents d'élèves. Cependant, nous nous demandons si tous les points ont été compris, si le contrat est exploité régulièrement dans la famille et sert de référence.

c. Les fiches méthodologiques par discipline

Les **professeurs** y font allusion de temps en temps en classe et recommandent aux élèves de s'y reporter en cas de difficultés dans l'apprentissage des leçons ou dans la réalisation des exercices. Ils reconnaissent s'en servir surtout au prem

avoir de l'A.T.P. l'année prochaine. L'ambiance détendue et les bonnes conditions de travail en petits groupes nourrissent leur motivation. Ils peuvent ainsi apprendre à se connaître (Comment je fonctionne ? Que suis-je capable de faire ?) et prendre conscience de la nécessité de travailler. Parfois, ils se rendent compte d'un oubli et peuvent le rattraper à temps. C'est aussi l'opportunité de s'avancer dans le travail et de réduire ainsi le temps de travail à la maison. Et le cas échéant, de rattraper les cours après une absence.

Les quelques élèves jugeant que l'A.T.P. est inutile invoquent les raisons suivantes : ils préfèrent travailler chez eux et ne voient pas la différence avec une heure de permanence.

Cependant, certains points restent à améliorer :

- Les élèves ont tendance à faire leurs exercices, plutôt que d'apprendre les leçons, car ils craignent la sanction. En effet, en l'absence d'un contrôle systématique des leçons, l'élève qui n'a pas appris peut espérer passer inaperçu, ce qui est impossible pour les exercices, qui eux sont vérifiés au début de chaque heure.

- Le travail est fait dans l'urgence : souvent, les élèves font les devoirs pour l'heure de cours qui suit celle d'A.T.P. Ils n'ont pas appris les leçons au préalable et la séance d'A.T.P. se transforme en aide aux devoirs, sans pouvoir vraiment apporter un « plus » méthodologique.

- Une fois que le professeur a fini de contrôler les devoirs à faire pour le jour même, il reste peu de temps pour s'avancer, d'autant que les élèves ont rarement le matériel nécessaire.

Si l'A.T.P. s'est avérée efficace pour des élèves moyens, ou ayant des difficultés légères, il n'en va pas de même pour ceux en très grandes difficultés. Ceux-ci d'ailleurs sont les seuls à ne pas vouloir reconduire l'expérience l'année prochaine. Il semble que notre dispositif soit trop lourd pour eux, et ne représente en fait qu'une surcharge horaire, alors que ces mêmes élèves font déjà partie des groupes de remédiation (en français, mathématiques) et ont parfois des séances chez un orthophoniste en dehors du temps scolaire.

Un problème particulier s'est rapidement posé : les élèves de 6^{ème} bénéficient d'un double jeu de manuels scolaires, et ils n'apportent donc pas leurs propres manuels en A.T.P. Les professeurs envoient en début de séance les élèves chercher des manuels au C.D.I., en permanence, ou dans les salles de collègues disposant de manuels. Cela représente une perte de temps et perturbe par ailleurs les cours interrompus des collègues.

Les élèves formulent également certaines demandes concernant le contenu, la constitution des groupes et l'horaire d'A.T.P., certains demandant plus qu'une heure par semaine.

-Les parents

Les parents ne semblent pas tous prendre le relais de ce qui est fait en A.T.P. De nombreux élèves se montrent très volontaires en A.T.P. mais ne travaillent pas beaucoup à la maison. Comment avoir un impact sur ce qui se passe en dehors du collège ? Les parents ne semblent pas conscients de leurs responsabilités. Ils attendent des professeurs qu'ils prennent en main les problèmes de leurs enfants. Le questionnaire leur laissait la possibilité de faire des propositions et aucun n'en a fait. Leur adhésion au projet semble fragile.

1) L'évaluation des élèves

Il nous a paru très difficile d'évaluer précisément les progrès effectués par les élèves grâce aux outils mis en place dans le cadre de notre projet. Certains élèves ont vu leurs résultats s'améliorer, mais dans quelle mesure est-ce lié à notre intervention ?

Cela dit, des expériences ponctuelles permettent d'affirmer l'efficacité des séances d'A.T.P. Prenons pour exemple un groupe qui a travaillé spécifiquement sur l'apprentissage des leçons en anglais pendant trois séances. Le professeur d'anglais a noté de nets progrès lors des contrôles de connaissances et surtout un nouveau dynamisme à l'oral. La participation orale s'est renforcée, les élèves se sentant plus sûrs d'eux et voulant être interrogés. L'expérience s'est poursuivie ensuite pour d'autres disciplines (français, histoire géographie).

De même, un professeur dont l'heure de cours a lieu juste après l'A.T.P. précise que ce jour-là, les élèves connaissent mieux leur leçon que lors des autres heures de la semaine. Il est donc plus facile de faire des évaluations précises, sur quelques élèves, pour une période courte et dans une discipline seulement. Nous ne disposons pas des outils nécessaires pour établir un bilan global quant à la progression des élèves

V. Régulation du projet

1) Les modifications apportées en cours d'année

Seule l'A.T.P. a connu des changements en cours d'année :

En septembre, les groupes avaient été constitués au hasard. Suite à la première réunion, en octobre, de nouveaux groupes ont été formés :

- trois groupes hétérogènes, chacun ayant un axe spécifique (l'apprentissage d'une leçon, la lecture et la compréhension des consignes et l'anticipation du travail).

- trois groupes homogènes (un groupe d'élèves faibles avec comme thème l'apprentissage d'une leçon, un groupe de bons élèves avec pour thème l'anticipation du travail, et un groupe d'élèves perturbateurs avec pour thème le comportement).

Au mois de janvier, pour 4 séances, le groupe de bons élèves a été envoyé en permanence, afin de dédoubler le groupe d'élèves faibles avec pour critère la L.V.1.

2) Les modifications prévues pour l'année prochaine

a. La fiche globale d'autoévaluation

L'objectif principal est, d'une part, de simplifier la fiche globale d'autoévaluation pour faciliter son utilisation par les élèves et les professeurs. Cette fiche ne doit pas représenter un surplus de travail, mais un repère, un outil simple, rapide à remplir et efficace.

Nous avons décidé de réduire le nombre de champs à évaluer (**document annexe n°8**).

Il s'agit, d'autre part, de mieux structurer l'utilisation de la fiche, en insistant davantage sur son utilisation. La rentrée de 6^{ème} est déjà un moment difficile d'adaptation pour l'élève : nombre important de papiers à remplir, emploi du temps, salles différentes, nombreux professeurs, etc. Ajouter la fiche d'autoévaluation à tout cela semble trop complexe. Nous avons donc envisagé de travailler en partenariat avec les classes de C.M.2. Mettre en place la fiche globale d'autoévaluation au troisième trimestre du C.M.2 permettrait de familiariser l'élève avec son utilisation.

b. Le contrat d'engagement

Il s'agit là aussi de simplifier l'outil pour le rendre plus accessible aux élèves et à leurs parents. A la rentrée, les parents ont déjà un certain nombre de feuilles administratives à lire et à compléter. Le nouveau contrat se doit donc d'être le plus simple possible, sans perdre son efficacité. Nous en avons conservé la trame qui est judicieuse, les modifications portant sur le contenu (**document annexe n° 9**). Il faudra également réfléchir aux outils à mettre en place pour vérifier que ce document est compris et utilisé par les familles.

c. Les fiches méthodologiques par discipline

Là encore, nous remanions cet outil dans le but de le rendre plus efficace et plus simple d'utilisation pour les élèves et pour leurs parents. Nous envisageons de diffuser une fiche méthodologique commune à toutes les disciplines (**document annexe n° 10**).

d. L'Aide au Travail Personnalisé

Le déroulement et l'organisation de l'A.T.P. seront fonction de l'évaluation de début d'année, cela dépendra du public et de l'efficacité des nouveaux documents.

e. La communication entre professeurs

Afin de renforcer le dialogue entre les professeurs de 6^{ème} et ceux qui s'occupent de l'A.T.P., nous décidons d'afficher en salle des professeurs les comptes-rendus des réunions.

CONCLUSION

Le projet de départ, « aider les élèves en difficultés », était à la fois très général et très ambitieux. Même si notre démarche a eu des résultats ponctuels et nuancés, elle semble avoir aidé certains élèves à ne pas lâcher prise, et d'autres à fournir un travail plus rigoureux. Nos objectifs resteront identiques pour l'année prochaine, mais nous simplifierons les outils du dispositif.

Par ailleurs, ce projet a suscité, tant parmi les élèves que parmi les professeurs un réel dynamisme et la volonté de bien faire, d'un côté comme de l'autre. Le travail en équipe a été l'occasion de motiver les enseignants et de renforcer les liens entre eux. En outre, les professeurs participant au projet ont pris plaisir à réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques et leurs finalités.

Au cours de la mise en œuvre du projet, d'autres axes de réflexion sont apparus avec une intensité particulière. Il s'agit en premier lieu d'une interrogation générale sur le rôle des parents face à l'école. Comment les sensibiliser pour qu'ils assument leur rôle de parents ? Comment renforcer le partenariat entre les élèves, les parents et les professeurs afin de favoriser la réussite des élèves ? Par ailleurs, nous avons pris conscience de la nécessité de renforcer la liaison C.M.2 / 6^{ème} dans la mesure où il existe un réel fossé dans les exigences concernant le travail à la maison.

Ces deux points constituent des perspectives intéressantes dans le cadre de futurs projets au sein notre établissement.